



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Organisation du déconfinement dans les quartiers prioritaires de la ville

Question au Gouvernement n° 2937

Texte de la question

ORGANISATION DU DÉCONFINEMENT DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE

M. le président. La parole est à Mme Nadia Hai.

Mme Nadia Hai. Ma question, à laquelle j'associe ma collègue Zivka Park, s'adresse à M. Julien Denormandie, ministre chargé de la ville et du logement.

Nous avons tous été émus par les images insupportables de files d'attente de distribution d'aide alimentaire. Nombreux sont les élus qui, comme nous, craignent que cette période amplifie davantage les inégalités, qui affectent particulièrement les quartiers prioritaires de la ville, où vivent des mères célibataires, des retraités aux minima sociaux, ou encore des demandeurs d'emploi.

On y retrouve aussi ces héros du quotidien applaudis tous les soirs à vingt heures. Ils sont aide-soignants, livreurs, auxiliaires de vie, caissiers, mécaniciens, brancardiers ou encore enseignants. Tous les jours, ils font en sorte que la vie continue. De retour chez eux, ils côtoient ceux qui restent confinés pour participer à l'effort national de lutte contre l'épidémie, dans des tours HLM, parfois dans la souffrance – confinés dans des logements qui paraissent de plus en plus petits à mesure que le temps passe, parfois même dans une insalubrité insupportable, à laquelle s'ajoute l'insécurité alimentaire. Ils sont plongés dans une détresse silencieuse, parce qu'ils ne savent pas comment assurer l'école à la maison, faute de matériel numérique, ou parce qu'ils n'ont pas les moyens financiers d'assurer trois repas par jour à leurs enfants. Et que dire de ceux qui n'ont même pas de toit ?

Nous savions, à l'annonce du confinement, que ceux qui souffraient allaient souffrir davantage. Vous-même, monsieur le ministre, étiez de ceux qui savaient. Très vite, vous avez pris des décisions visant à soutenir les associations, qui font un travail formidable, les bénévoles ne ménageant ni leur temps ni leurs efforts. L'ensemble du Gouvernement a fait en sorte d'apporter des réponses fortes là où il n'y en avait pas.

Quelles décisions ont été prises pour soulager ces souffrances, apaiser cette détresse ou compenser ces inégalités dans le milieu scolaire, pour ne laisser personne au bord de la route ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et quelques députés du groupe MODEM.*)

M. Roland Lescure. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le ministre chargé de la ville et du logement.

M. Julien Denormandie, ministre chargé de la ville et du logement. Vous évoquez une détresse silencieuse. Vous avez raison : la détresse, le plus souvent, n'a pas de conversation. Elle blesse, elle atteint la dignité de

ceux qu'elle touche, dans certains quartiers de notre pays. Cela est d'autant plus insupportable que la France qui a continué à travailler pour les autres dans les supermarchés, les hôpitaux ou les entreprises, c'est souvent la France de ces quartiers. Je veux moi aussi, bien loin des clichés souvent véhiculés, rendre hommage à leurs habitants, sans minimiser en rien les difficultés auxquelles nous sommes confrontés.

Oui, il y a des difficultés. Elles sont parfois d'ordre alimentaire. Face au nombre croissant de familles précaires et modestes demandant des aides alimentaires, nous avons enclenché, avec Christelle Dubos et Olivier Véran, un plan d'aide alimentaire d'urgence, prévoyant l'allocation de 50 millions d'euros pour accompagner les associations ou délivrer des chèques de services.

Il y a également de nombreuses familles modestes dont les enfants n'ont plus accès à la cantine, qui coûte souvent très peu cher. Pour répondre à leur besoin, le Premier ministre a décidé de créer une aide sociale exceptionnelle qui sera versée, sans aucune démarche, à toutes les familles percevant les APL – aides personnalisées au logement –, le RSA – revenu de solidarité active – ou l'ASS, l'allocation de solidarité spécifique, à partir du 15 mai.

Au-delà de cette urgence sociale, s'exprime l'urgence éducative. C'est l'objet de la mesure que nous avons prise, avec Jean-Michel Blanquer, pour aider les enfants trop éloignés de l'école, souvent par défaut d'accès au numérique. Ce sujet était très cher à notre ancienne collègue Corinne Erhel, décédée il y a trois ans jour pour jour, qui s'était battue pour cette cause. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM, LR et UDI-Agir.*) Nous avons ainsi créé un fonds de 10 millions d'euros pour aider ces familles à accéder au numérique.

L'urgence est à la fois sociale et éducative. C'est pour y répondre que nous nous battons avec vous – ce dont je vous remercie. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Nadia Hai](#)

Circonscription : Yvelines (11^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2937

Rubrique : Pauvreté

Ministère interrogé : Ville et logement

Ministère attributaire : Ville et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mai 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [6 mai 2020](#)